



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 30 janvier 2013 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	24/01/2013
Affichage	24/01/2013

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
CODURI Laetitia pouvoir à RAPANOEL Séverine.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard.

THEME : TRAVAUX 4

OBJET : REAMENAGEMENT
DE LA ROUTE DE
GRENOBLE 4^{EME} TRANCHE :
DEMANDE DE
SUBVENTIONS.

Absents-Excusés :

MARCADET Didier, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Maurice DUFOUR.

Depuis 2008, la route de Grenoble a fait l'objet de travaux de réaménagement successifs en plusieurs tranches. La tranche suivante, prévue en 2013, permettra de terminer l'aménagement de la route jusqu'au Champ de Mars. Des trottoirs seront créés, de l'éclairage public installé ainsi que la continuité du réseau d'eau pluviale à l'identique des tranches précédentes.

Le montant du projet est estimé à 545 408,50€ HT soit 652 308,57€ TTC dont 99 147,40€ HT pour l'aménagement des trottoirs et des garde-corps.

Le plan de financement du présent projet est le suivant :

REFECTION DE LA ROUTE DE GRENOBLE : CREATION D'AMENAGEMENTS PIETONNIERS						
DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Aménagements piétonniers	99 147,40 €	19 432,89 €	118 580,29 €	CONSEIL GENERAL 05	29 744,22 €	30,00%
				CONSEIL REGIONAL PACA	29 744,22 €	30,00%
				ETAT- DETR	19 829,48 €	20,00%
				AUTOFINANCEMENT	19 829,48 €	20,00%
TOTAL	99 147,40 €	19 432,89 €	118 580,29 €	TOTAL	99 147,40 €	100,00%

REFECTION DE LA ROUTE DE GRENOBLE : VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC, RESEAU D'EAU PLUVIALE						
DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Voirie	259 501,10 €	50 862,22 €	310 363,32 €	ETAT- DETR	223 130,55 €	50,00%
Eclairage public	85 740,00 €	16 805,04 €	102 545,04 €			
Reprise du réseau d'eau pluviale	101 020,00 €	19 799,92 €	120 819,92 €	AUTOFINANCEMENT	223 130,55 €	50,00%
TOTAL	446 261,10 €	87 467,18 €	533 728,28 €	TOTAL	446 261,10 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

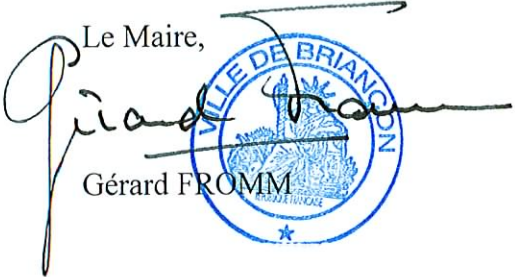
- De valider le principe d'aménagement ;
- De valider le plan de financement ;


- D'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions et à engager les études et les travaux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 06 FEV. 2013
PUBLIÉ LE 06 FEV. 2013
NOTIFIÉ LE 03 FEV. 2013